

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 102 • novembre 2017

LE CHEF DE LA MINUSMA DEVANT LES DÉPUTÉS MALIENS

TOMBOUCTOU : LES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE
OUTILLÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE CRIME

DU MATÉRIEL DE COUTURE AU PROFIT DES FEMMES DE LA
RÉGION DE KIDAL

LA MINUSMA FINANCE UN PREMIER PROJET D'ÉLEVAGE
DANS LE CERCLE D'ANSONGO

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

102

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3 LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU AU MALI FACE AUX DÉPUTÉS**
- 5 CERCLE D'ANSONGO LA MINUSMA RENFORCE LE CADRE D'ÉCHANGE AVEC LA POPULATION**
- 7 TOMBOUCTOU : LES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE OUTILLÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE CRIME**
- 8 DU MATERIEL DE COUTURE AU PROFIT DES FEMMES DE LA RÉGION DE KIDAL**
- 9 COMPTE RENDU : OPÉRATION MILITAIRE**
- 10 LA MINUSMA FINANCE UN PREMIER PROJET D'ÉLEVAGE DANS LE CERCLE D'ANSONGO**
- 11 BRÈVES**
- 16 COMMUNIQUÉS**



5



7



8



19



10



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU AU MALI FACE AUX DÉPUTÉS



Le 9 novembre dernier, M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, était à l'Assemblée Nationale du Mali. A la tête d'une importante délégation du staff directoire de la Mission des Nations Unies au Mali, M. Annadif était venu présenter aux députés le mandat de la MINUSMA et leur faire part de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Dès le début de son allocution, le Chef de la MINUSMA s'est dit heureux d'être devant les parlementaires maliens. Tout en renouvelant sa disponibilité à collaborer avec l'Assemblée Nationale pour le retour durable de la paix au Mali, M. Annadif a aussi

félicité le gouvernement malien pour les efforts qu'il entreprend dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.

Le Chef de la Mission a aussi rappelé le contenu de la Résolution 2364 et de celle qui la précède, sous laquelle la Mission agit depuis le 1er juillet dernier : la 2295 (2017). Cette résolution permet à la MINUSMA d'accompagner les efforts du gouvernement malien pour la mise en œuvre de l'accord, la restauration de l'état de droit, le redéploiement de l'administration dans le nord, ainsi que la défense des droits de l'homme et l'aide humanitaire.

Autre rappel de taille, la décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies, d'autoriser la MINUSMA

à coopérer avec le comité de sanctions, pour punir tous ceux qui mettent en péril le processus de paix.

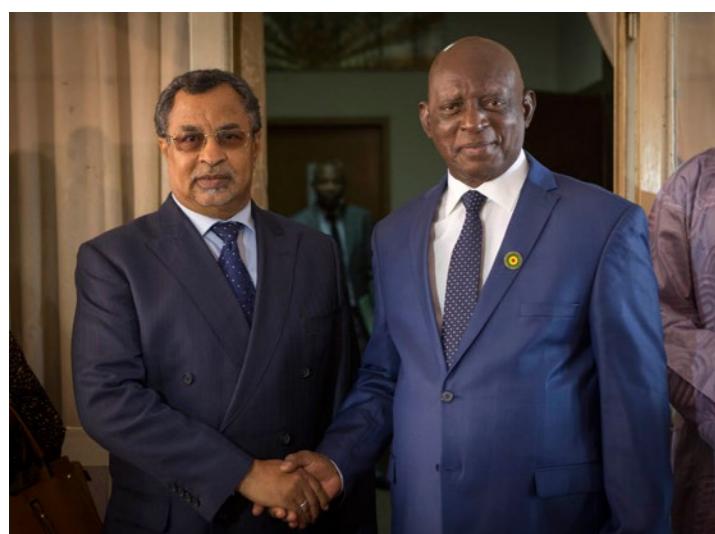
Citant le dernier rapport trimestriel du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, le RSSG a dépeint une situation sécuritaire préoccupante. En réponse, plusieurs réflexions sont menées à divers niveaux. M. Annadif a ainsi évoqué la coopération avec les forces de défense malientes pour stabiliser les zones soumises à l'insécurité et pour laquelle, lui-même et le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Tiénan Coulibaly, ont apposé leurs signatures sur le document d'accord la veille. Cet accord établit les conditions et procédures pratiques de la coopération et

du soutien mutuel entre la MINUSMA et les Forces Armées du Mali (FAMa). Ceci, dans le cadre de la conduite d'opérations coordonnées et d'opérations conjointes, de soutien logistique et opérationnel et d'orientation (partage d'informations et de renseignements). Cet accord couvre également le soutien aux FAMa dans les domaines de l'évacuation médicale, des neutralisations d'explosifs EOD, du transport, de la planification et des activités de formation. Pour certaines capacités, la Force a déjà commencé à fournir du soutien et coopère avec les FAMa ; couverture aérienne de convois, évacuation sanitaire et d'autres appui aux FAMa. La MINUSMA agissant sous chapitre sept de la Charte des Nations Unies ledit accord exclu naturellement, tout soutien tactique direct aux FAMa pour les opérations offensives, anti-terroristes ou de lutte contre la criminalité transnationale.

UN PROCESSUS DE PAIX QUI POURRAIT ALLER PLUS VITE MAIS QUI N'EST PAS MORT...

Optimiste, Mahamat Saleh Annadif l'est assurément. Un optimisme réaliste, fondé par le constat qu'il fait de l'état de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix. Pour le RSSG, pratiquement toutes les autorités intérimaires ont été installées et, bien que celles-ci manquent de moyens, la Mission en félicite le gouvernement malien. Tout en lui rappelant que ces nouvelles autorités doivent disposer de moyens adéquats pour faire bénéficier le peuple des dividendes de la paix.

Quant à la Conférence d'Entente Nationale tenue en mars dernier, elle a été l'opportunité pour les maliennes et les maliens des différentes régions de se parler avec franchise. Mahamat Saleh Annadif salue également le processus électoral et rappelle l'implication de la MINUSMA dans les échéances à venir du 17 décembre, date des prochaines élections communales.



LES CONSÉQUENCES SÉCURITAIRES DE L'ABSENCE DE L'ETAT DANS CERTAINES ZONES

Monsieur Annadif, ne pouvait quitter l'Assemblée Nationale du Mali, sans rappeler les trop nombreux actes de violences et de terrorisme qui émaillent le nord et le centre du Mali. Un climat de violence exacerbé par la présence du nouveau "groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans". A cela s'ajoute la criminalité entretenue par des bandes armées qui défient, au jour le jour, l'autorité de l'État.

Pour Mahamat Saleh Annadif, c'est la faiblesse de l'État ou son inexistence dans certaines parties du pays qui rend le terrain fertile pour cette insécurité chronique.

En revanche, le Mécanisme Opérationnel de Coordination, (MOC) se met en place ainsi que les sites de cantonnement construits par la MINUSMA, afin d'accélérer le redéploiement des forces malientes dans tout le pays. Sont parmi les progrès évoqués en matière de sécurité devant les élus maliens.

L'appui à la restauration de l'État de droit ou encore la préservation de la quiétude des maliennes et des maliens, sont au cœur du mandat de la MINUSMA mais aussi, au cœur des préoccupations du Chef de la Mission et de ses équipes. Mahamat Saleh Annadif n'a pas manqué de le rappeler avant de conclure, que la MINUSMA veut renforcer son partenariat avec le parlement, pour permettre une meilleure synergie, afin de gagner le combat pour la paix et la sécurité au Mali.

L'exercice oratoire de M. Annadif à l'Assemblée Nationale du Mali sera sanctionné par une séance de questions-réponses avec les députés maliens.



CERCLE D'ANSONGO LA MINUSMA RENFORCE LE CADRE D'ÉCHANGE AVEC LA POPULATION



Le mercredi 8 novembre 2017, le 5^e contingent nigérien de la MINUSMA basé dans le Cercle d'Ansongo a présenté la dernière résolution 2364 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies, renouvelant le mandat de la MINUSMA, suivi d'une présentation du bataillon nigérien et de ses activités dans la zone. Assistaient à la rencontre qui s'est déroulée dans le Super Camp de la Mission onusienne des autorités administratives et celles des forces de sécurité maliennes, des représentants de la société civile et des médias.

Trois mois après leur déploiement dans le Cercle d'Ansongo, les Casques bleus du 5^e bataillon nigérien ont réussi à renforcer leur cadre d'échange avec les autorités locales, les responsables des

forces de sécurité maliennes, les représentants de la société civile et ceux des médias. « Contribuer à mieux faire comprendre à la population du Cercle d'Ansongo l'essentiel du mandat de la MINUSMA, particulièrement les tâches de sa composante militaire était notre premier objectif, » a souligné le Capitaine nigérien Souley Ibrahim, officier chargé de relations publiques et du protocole.

Le préfet du Cercle d'Ansongo, M. Wali Silamakan Sissoko, a rehaussé de sa présence cette rencontre en compagnie du premier adjoint au Maire, M. Amadou Yacouba Maiga. Il s'est félicité de cette initiative qui favorise, selon lui, la compréhension et le rapprochement entre la Mission onusienne et la population.

« Ouvrir les portes de votre Super Camp aux populations pour leur parler du travail de la MINUSMA mérite tout notre accompagnement, » a-t-il dit avant de conclure : « je souhaite que cela puisse continuer ». Un sentiment de satisfaction partagé par M. Amadou Younoussa de la société civile du Cercle de Gao : « c'est un cadre essentiel qui doit être pérennisé si la Mission onusienne souhaite maintenir de meilleures relations avec nos communautés ».

Les participants ont aussi pris note des grandes lignes de la résolution 2364 (2017), notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, l'application du cessez-le-feu, le déploiement des patrouilles mixtes et des forces de défense et sécurité maliennes

dans le Nord, le soutien de la Mission onusienne au processus de cantonnement, de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et réintégration et entre autres, la protection des civils immédiatement menacés de violences physiques.

Mohamed Lamine Cissé, directeur de la radio communautaire Adouf à Tessit, s'est aussi réjoui d'avoir pris part à cette séance d'information qui, selon lui, est indispensable à la mise en place d'un environnement, qui permettra aux médias d'avoir un meilleur accès à une source sûre pour la vérification des informations. « Cette rencontre, » a souligné le Préfet du Cercle de Gao, « facilitera la dénégation de rumeurs et la désinformation qui portent atteinte à l'ordre ». Il a exhorté les journalistes présents à cette

séance, à mettre fin aux rumeurs en donnant des informations vérifiées.

Le bataillon nigérien présent dans le Nord du Mali depuis la MISMA a été intégré à la MINUSMA en juillet 2013. Actuellement ce contingent est constitué de 850 hommes, déployés entre Ansongo et Ménaka. Ils mènent des activités opérationnelles et des actions civilo-militaires conformément au mandat de la MINUSMA. Il s'agit du contrôle de l'axe Gao-Ménaka, des patrouilles urbaines de moyenne et longue portée mais aussi, de l'appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes, de l'aide à la sécurisation des localités d'Ansongo et Ménaka et surtout, de l'assistance médicale gratuite au profit des populations.



TOMBUCTOU : LES ACTEURS DE LA CHAINE PÉNALE OUTILLÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE CRIME



En partenariat avec l'Organisation Internationale de Droit du Développement (IDLO), la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) et la Police des Nations Unies (UNPOL) de la MINUSMA à Tombouctou ont tenu, du 26 octobre au 03 novembre, un atelier de perfectionnement sur l'investigation, la gestion d'une scène de crime et l'utilisation de la mallette judiciaire.

Cet atelier a concerné 25 officiers de la police judiciaire de la région de Tombouctou, en plus du Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou, son Substitut et le Vice-président dudit tribunal. Objectif : renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale de la région.

Durant neuf jours, à travers des sessions théoriques et pratiques, les stagiaires se sont familiarisés avec la notion de scène d'infraction, les méthodes classiques, physiques et chimiques de gestion d'une scène

de crime, ainsi que le contenu et l'utilisation de la mallette. « Cette formation permettra aux officiers de police judiciaire de contrer les difficultés auxquelles ils faisaient face dans la gestion de scène de crime. Nous souhaitons que ce genre de stage se pérennise pour permettre à la justice de travailler de façon très professionnelle, » a souligné Ibrahim Abdoulaye Maiga, Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou.

La cérémonie de clôture, a vu la participation de M. Macarius Zusekkuu, responsable de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires, du Coordinateur régional IDLO, ainsi du Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou accompagné de son Substitut.

Pour rappel, les 26 et 27 septembre 2017, une dizaine d'éléments de la Police nationale et de la Gendarmerie de la ville de Tombouctou avaient bénéficié d'une formation similaire.

DU MATÉRIEL DE COUTURE AU PROFIT DES FEMMES DE LA RÉGION DE KIDAL



Ce mercredi 1er novembre, le Bureau Régional de la MINUSMA à Kidal, a remis aux femmes de la région de Kidal des kits d'accompagnement composés de, 40 machines à coudre, leurs accessoires et du tissu.

Cette cérémonie de remise qui s'est déroulée en présence du Gouverneur de la région de Kidal, vient clore une formation de trois mois sur la coupe et la couture, en faveur de 20 femmes de la région. Initié par le Division des Affaires Politiques, ce projet d'un montant global de 28 millions de FCFA contribue à la réinsertion socio-professionnelle des femmes des cercles de Kidal et Tin-Essako.

« Grace à cette formation et ses kits d'accompagnement, nous espérons améliorer les conditions de vies dans nos

ménages, mettre et transmettre nos services et savoirs au profit de nos communautés respectives, » a affirmé Mme Aichata Wallet

Moussa représentante des bénéficiaires. Elle salue l'initiative de la MINUSMA qui selon elle, renforce la résilience socio-économique des femmes de la région.

« Nous constatons que les besoins sont énormes dans divers domaines mais ensemble, nous pouvons relever les défis.

Notamment celui d'améliorer votre quotidien, de faciliter la cohésion sociale, de cultiver la paix sociale entre les différentes communautés du Mali et ce, sans aucune distinction, » a déclaré le Chef de Bureau de la MINUSMA, El Hadji Ibrahim Diene, aux femmes récipiendaires lors de la cérémonie de remise des kits. Cette formation

professionnelle encadrée par un styliste local, contribuera au développement socioéconomique des femmes.

Le Gouverneur de la région, Sidy Mohamed Ag Ichirach se réjouit de la réalisation de ce projet : « l'artisanat est une activité génératrice de revenus. Ces femmes formées travailleront avec ardeur pour améliorer les conditions de vie de leurs familles ».

Depuis le déploiement de la MINUSMA à Kidal, ce sont près de 2.5 milliards de FCFA qui ont été injectés dans l'économie locale par la Communauté Internationale, à travers des projets à Impact rapide, des projets de réduction de la violence communautaire et des projets financés par le fonds fiduciaire.

COMpte RENDU : OPÉRATION MILITAIRE



Du 26 au 30 novembre dernier, le Secteur Ouest de la MINUSMA a effectué une opération militaire dans la zone de N'Gouma, cercle de Douentza. L'objectif était d'évaluer la situation sécuritaire et humanitaire, les besoins des communautés afin de les traduire en projets de Réduction de la Violence Communautaire (RVC) ou à Impact Rapide (QIPs) et qui peuvent contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale.

Cette initiative a permis aux composantes substantives de la MINUSMA que sont, la section du Désarmement, démobilisation et réinsertion, réintégration (DDR), les divisions des Droits de l'homme et de la Protection et celle des Affaires Civiles, ainsi que du Bureau régional de Mopti, d'accomplir leurs tâches quotidiennes de terrain dans cette localité.

N'Gouma est situé à 95 km de Douentza, Chef-lieu de la Commune de Djaptodji. Avec 63 villages pour

une population de 42 653 habitants, cette localité est majoritairement peuplée de Peulhs, on y trouve aussi des Tamasheq noirs. Les activités principales sont : l'élevage, l'agriculture, la pêche et le commerce. Depuis 2016, la situation sécuritaire s'y est dégradée, notamment du fait d'attaques fréquentes sur l'axe Bore-N'Gouma, Kayoume-Bambara-Maoudé. Celles-ci visent précisément les forains pour les dépouiller de tous leurs biens mais aussi, des liquidités qu'ils transportent parfois, fruits de leurs ventes.

Au cours de cette opération les Forces de la MINUSMA ont échangé avec les autorités locales, administratives, les notabilités ainsi que des membres des organisations de femmes et de jeunes sur place. Dans un esprit de solidarité, les Casques bleus ont apporté une assistance médicale à plus de 100 personnes et procédé à une distribution d'eau potable aux populations.

LA MINUSMA FINANCE UN PREMIER PROJET D'ÉLEVAGE DANS LE CERCLE D'ANSONGO



Le relèvement socio-économique de base est au cœur des priorités de la MINUSMA depuis son déploiement en 2013. La Mission poursuit cet effort au plus près des populations locales à travers le financement d'un poulailler d'une capacité de 1 000 poules pondeuses à hauteur de 28.667.170 F CFA dans la commune rurale de Bara. Ce projet à impact rapide est mis en œuvre par l'Association Gomny Bangay, une association créée par des jeunes diplômés sans emploi.

Débuté en juin de cette année, une délégation de la Mission onusienne a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'élevage de 1 000 poules pondeuses, dont l'un des objectifs est la réduction du déficit en protéines animales des populations notamment chez les enfants et personnes âgées dans cette partie du

cercle d'Ansongo comptant une population estimée à 10 000 habitants.

Comme il est de coutume, M. Oumar Mahamane Touré, Premier adjoint au Maire de la Commune rurale de Bara, a réservé un accueil chaleureux à l'équipe qui s'y est rendue, le vendredi 10 novembre 2017, dans cette zone située à 45 km au sud de la ville de Gao.

« Ce projet qui ambitionne de répondre en partie au manque d'œufs mais aussi à encourager l'élevage de volailles dans la zone, est salutaire pour notre population. C'est une initiative novatrice dans le cercle d'Ansongo. Nous achetons du poulet de chair en provenance de Niamey et les tarifs varient entre 2 500 et 3 000 F CFA. Soutenir la production locale de Bara, c'est une très bonne chose », a déclaré M. Oumar Mahamane Touré.

Le colonel Djibo Abdoulaye de la coordination civilo-militaire de la MINUSMA a indiqué que ce projet contribuera à l'atteinte des objectifs inscrits dans le cadre du partenariat pour la croissance et l'emploi en faveur des jeunes sans emploi dans la région. Une opinion partagée par le Premier adjoint au Maire qui soutient que « l'emploi des jeunes peut aider à réduire le banditisme et toute sorte de violences au sein de nos communautés ».

La durée de réalisation du projet à impact rapide va s'étaler sur une période de six mois. Les revenus du premier cycle de production permettront à l'Association Gomny Bangay de s'installer durablement dans cette activité, de mieux accroître et de diversifier la production à d'autres types d'activités agro-sylvo-pastorales avec des techniques améliorées.

EN BREF

7 NOVEMBRE

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a reçu au Quartier Général de la MINUSMA, le nouveau Commandant du secteur Est de la MINUSMA, le Général de Brigade, A. T. M. Anisuzzaman du Bangladesh.

Les récents développements au Mali et la situation sécuritaire dans le Secteur Est, ont constitué l'essentiel de l'entretien entre les deux hommes. M. Annadif, a rappelé à cet égard, la contribution significative apportée par le Bangladesh à la Mission onusienne, notamment à sa composante Militaire.



7 NOVEMBRE

Aujourd'hui a eu lieu, au Quartier Général de la MINUSMA, une réunion entre le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif et le nouveau Directeur Pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali, M. Aboubacar Coulibaly.

Les discussions ont porté sur la situation humanitaire au Mali, les efforts conjoints de la MINUSMA et des agences onusiennes pour la promotion du développement durable sur le plan économique et social, afin de lutter contre la pauvreté et de promouvoir la paix.



8 NOVEMBRE

Ce 8 novembre au matin, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a participé, avec le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Salif Traore, à la cérémonie du lancement officiel du Programme de Renforcement des capacités des Protections civiles de l'Afrique de l'Ouest.

Le programme de trois ans, soutenu par la France, vient en appui aux services de Protection Civile, à la prise en compte de victimes d'attentats terroristes (PCAO). Il a été lancé en présence de représentants de neuf pays (Benin, Burkina- Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Salif Traore, était présent avec les Directeurs généraux de la protection civile. Les chefs de corps des sapeurs-pompiers des pays concernés par le programme régional PCAO, ainsi que des représentants de l'Union Européenne et d'EUCAP Sahel.



8 NOVEMBRE

Ce 8 novembre au matin, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a participé, avec le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Salif Traore, à la cérémonie du lancement officiel du Programme de Renforcement des capacités des Protections civiles de l'Afrique de l'Ouest.

Le programme de trois ans, soutenu par la France, vient en appui aux services de Protection Civile, à la prise en compte de victimes d'attentats terroristes (PCAO). Il a été lancé en présence de représentants de neuf pays (Benin, Burkina- Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Salif Traore, était présent avec les Directeurs généraux de la protection civile. Les chefs de corps des sapeurs-pompiers des pays concernés par le programme régional PCAO, ainsi que des représentants de l'Union Européenne et d'EUCAP Sahel.



8 NOVEMBRE

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, était dans le secteur nord, plus précisément à Tessalit dans la région de Kidal, ce 6 novembre 2017.

Cette visite avait pour but de s'imprégner des réalités de l'extrême nord du pays. Outre l'hostilité naturelle de l'environnement, les Casques bleus tchadiens, cambodgiens, népalais et bangladais qui y sont basés font également face à une grande insécurité. Ils sont régulièrement la cible d'attaques meurtrières, notamment à l'engin explosif improvisé ou à la mine sur les axes routiers. La dernière, en date du 26 octobre dernier, avait fait trois victimes et deux blessés.

Dans les installations de la MINUSMA à Tessalit, le RSSG s'est adressé aux Casques bleus ainsi qu'à tous les Commandants de contingents du Secteur Nord. Il leur a réaffirmé son soutien et sa détermination à poursuivre l'exécution du mandat conféré à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali. M. Annadif a également exprimé sa gratitude à ces Casques bleus qui consentent d'énormes sacrifices pour la paix au Mali. Des sacrifices qu'il devient urgent de réduire et pour lesquels, le RSSG avec les autorités militaires de la MINUSMA réfléchit à des solutions.

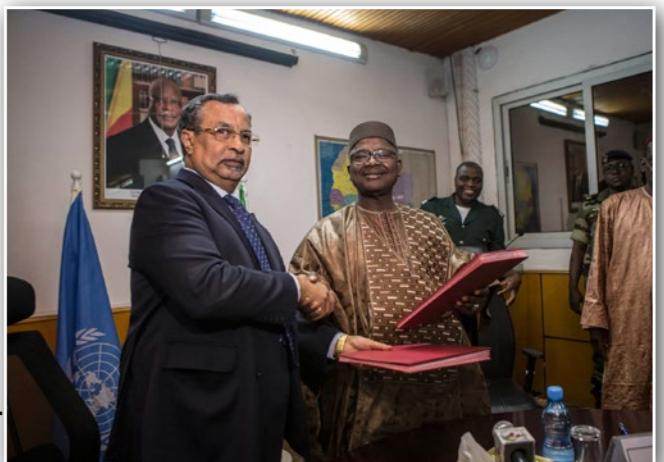


8 NOVEMBRE

Ce 8 novembre 17, le Gouvernement du Mali et la MINUSMA ont signé un accord de coopération et de soutien. Ce sont, le Ministre malien de la Défense et des Anciens Combattants, M. Tiénan Coulibaly et M. Mahamat Saleh Annadif, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU qui ont apposé leurs signatures sur le document.

Cet accord établit les conditions et procédures pratiques de la coopération et du soutien mutuel entre la MINUSMA et les Forces Armées du Mali (FAMa). Ceci, dans le cadre de la conduite d'opérations coordonnées et d'opérations conjointes, de soutien logistique et opérationnel et d'orientation (partage d'informations et de renseignements).

Cet accord couvre également le soutien aux FAMa dans les domaines de l'évacuation médicale, de neutralisations d'explosifs EOD, du transport, de la planification et des activités de formation. Pour certaines capacités la Force a déjà commencé à fournir du soutien et coopère avec les FAMa ; couverture aérienne de convois, évacuation sanitaire et d'autres appuis aux FAMa.



Il est important de souligner que cet accord exclut tout soutien tactique direct aux FAMa pour les opérations offensives, anti-terroristes ou de lutte contre la criminalité transnationale. Il interdit également les opérations conjointes où les unités de la MINUSMA ou des FAMa, sont directement placées sous la chaîne de commandement de l'une ou l'autre des forces (Etat-major FAMa ou MINUSMA).

9 NOVEMBRE

Cet après-midi du 9 novembre 17, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a reçu plusieurs personnalités au Quartier Général de la Mission à Bamako.

C'est par une visite de courtoisie du Directeur exécutif du Trust Fonds au Profit des Victimes (à la CPI à La Haye), Pieter Willem Idris De Baan accompagné de Mme Mama Koité Doumbia et M. Nouhoum Sangaré, représentant le Chef du Bureau régional de la CPI à Bamako, Mali qu'a commencé cette journée d'audience.

Le RSSG a ensuite reçu la visite du Chef de la Section Programme Planning et Management d'UNMAS, M. Paul Heslop ainsi que Responsable du groupe de travail, Paix et Sécurité d'UNOPS, M. Amir Omeragic



La cérémonie de clôture suivie de la remise d'attestations aux stagiaires, a eu lieu en présence du Préfet de Tombouctou, de la hiérarchie des Forces Armées et de Sécurité maliennes et du Commandant régional de la Police des Nations Unies.

15 NOVEMBRE

Le 15 novembre, la Médiation internationale a rencontré une délégation de la Fondation Carter en mission à Bamako pour s'entretenir avec les principales parties prenantes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali et discuter de son rôle d'Observateur Indépendant. Fondée aux Etats-Unis il y a plus de 30 ans par l'ancien Président américain et prix Nobel de la Paix Jimmy Carter, la Fondation Carter agit pour la résolution pacifique des conflits, l'observation des élections et la défense et l'avancée des Droits de l'homme. La Médiation internationale a souligné l'importance pour le Centre Carter de rester totalement indépendant face aux acteurs du processus de paix dans la réalisation de sa tâche.



10 NOVEMBRE

TOMBOUTOU : UN STAGE SUR LA CONDUITE DE PIROGUES, LA NATATION ET LE SAUVETAGE AU PROFIT DES FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ MALIENNES

14 agents de la Gendarmerie et de la Protection Civile à Tombouctou, ont bénéficié d'une formation sur « la conduite de pinasses (pirogues), la natation et le sauvetage en milieu fluvial ».

Du 30 octobre au 10 novembre, des sessions théoriques sur les techniques de natation et de sauvetage, la recherche de victimes sous l'eau, la manipulation et la manœuvre d'une embarcation, ont été enseignées aux participants. Des exercices pratiques sur le fleuve Niger ont favorisé une meilleure intégration du contenu de ces différentes thématiques.

«Cette formation a été d'une très grande utilité pour nous qui sommes sollicités à chaque fois qu'il y a noyade. Les techniques et les astuces apprises au cours de ce stage nous permettront de sauver plus de vies,» a souligné Mamadou Keita de la Protection Civile.

Organisée par la Police des Nations Unies (UNPOL) dans la salle de conférence de la préfecture de Tombouctou, puis sur le fleuve dans le village de TOYA, cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des Forces Armées et de Sécurité maliennes dans le domaine de la natation et du sauvetage en milieu fluvial.





COMMUNIQUÉS

7 NOVEMBRE

LA MINUSMA CONDAMNE LES ATTAQUES QUI ONT CAUSÉ LA MORT D'AU MOINS 9 CIVILS ET UN GARDE NATIONAL HIER AU MALI

Bamako, le 7 novembre 2017. Neuf civils et un garde national ont trouvé la mort dans la journée d'hier au Mali lors de deux attaques distinctes.

Cinq civils, dont une adolescente, ont été tués hier lundi 6 novembre non loin de la localité d'Ansongo, dans le nord du Mali, lorsque l'autocar qui les transportait a roulé sur une EEI/mine. Quatre autres civils ont également été blessés.

Dans un autre incident qui s'est déroulé dans le village de M'Beba, situé à environ 80 km au Nord-Est de Sévaré, quatre transporteurs civils travaillant au service de la MINUSMA ont été tués lors d'une embuscade, leurs véhicules brûlés. Lors d'échanges de tirs, deux des assaillants ont été abattus par la Garde nationale qui escortait le convoi. Un garde national a par la suite succombé à ses blessures.

A Niafunké, dans le centre du pays, un véhicule de l'armée malienne destiné à sécuriser le déplacement d'une délégation d'officielle a heurté un EEI/mine. Trois soldats FAMAs ont été évacués rapidement par la MINUSMA, des soins leurs sont actuellement prodigués.

Le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif condamne ces attaques conduites par des « sans foi ni loi » avec gravité.

« Les ennemis de la paix sont des lâches qui ne s'assument pas. Ils visent perfidement et dans l'ombre tous les citoyens déterminés à vivre en paix dans ce beau et grand pays. Ils visent aveuglément aussi bien ceux qui y vivent que les forces maliennes et internationales qui déploient tous les moyens pour les combattre. Nous avons affaire à des fanatiques drogués, qui n'ont rien d'humain, en un mot, ce sont des êtres sans foi ni loi, » a déclaré le RSSG, avant de conclure :

« Ces lâches se confondent avec les populations paisibles, se fondent discrètement dans la masse avant d'accomplir leur forfait. Les populations doivent dénoncer leurs bourreaux et les débusquer avec l'aide et le soutien des forces nationales et internationales. Il est grand temps que toutes ces vies tragiquement perdues provoquent une prise de conscience collective. Pour sa part, la MINUSMA est déterminée dans sa tâche et intensifie ses efforts aux côtés du peuple malien. »

Le RSSG présente ses condoléances aux familles et aux proches des victimes et souhaite un prompt et complet rétablissement aux blessés.

25 NOVEMBRE

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes





Ensemble, réussir la paix

RETRouvez NOUS SUR :

- <http://minusma.unmissions.org>
- facebook.com/minusma
- www.flickr.com/photos/minusma
- twitter.com/UN_MINUSMA
- www.youtube.com/minusma
- https://www.instagram.com/un_minusma



Bamako 106.6 MHz
Gao 94.0 MHz
Kidal 94.0 MHz
Menaka 94.0 MHz
Mohti 91.8 MHz
Tessalit 94.0 MHz
Tombouctou 92.6 MHz

